



Annulation permis

Par Sar67

Bonjour

Mon permis de conduire probatoire a été annulé judiciairement suite à une consommation de stupéfiant (maladie de chron seul chose qui me calmais) et pas le droit de le repasser pendant 1 mois donc pas avant le 17 novembre ! J ai rendez vous le 17 novembre à la commission médicale pile poil le jour où j ai le droit de pouvoir le repasser et rendez vous pour l'es test psychotechnique le 06 novembre ! Ma question : -

mon test urinaire pour cette commision du 17 novembre peux t il être fais avant la fin d'interdiction de repasser le permis ?

mes test psychotechnique peux t ils être fais avant le 17 novembre avant la fin d'intention de repasser le permis

Ou faut il attendre et tout passer après le 18 novembre ?

Merci beaucoup

Bonne journée

Par Tisuisse26C

Bonjour,

C'est la commission médicale préfectorale qui vous donnera toutes informations sur la suite de votre dossier et, si cette commission vous donne le feu vert, il vous faudra passer les épreuves théorique et pratique du permis (code puis conduite) pour obtenir votre nouveau permis donc retour à une auto-école. Ce n'est que lorsque vous aurez satisfait à toutes ces conditions (y compris analyse biologique de recherche de THC dont le seuil ne devra pas atteindre ou dépasser 0.01 nanogramme par litre de sang et tests psychotechniques) que vous pourrez faire une demande de permis à l'ANTS. Autant dire que vous n'êtes pas sorti d'affaire et pas prêt de reconduire sauf une voiturette sans permis. Bien entendu, vous redeviendrez un conducteur en probatoire pour 3 ans avec seulement 6 points la première année, et le bonus possible de 2 points pas an.

Par Sar67

Bonjour

Cela sera rapide si je peux tout faire (test psychotechnique, et test urinaire) avant ma date de fin d'interdiction ! Mais justement je ne sais pas si je peux tout faire avant cette date qui est le 17 novembre c est pour cela que j'ecrivsur le forum si quelqu un aurait la réponse à ma question cela m'aiderait beaucoup j ai essayer d'appeler la préfecture à plusieurs reprise mais impossible

Merci pour vos réponse